

[Journée mondiale des soins palliatifs]

A l'occasion de la Journée mondiale des soins palliatifs, rendez-vous le 8 octobre sur le site de l'hôpital Bretonneau



À l'occasion de la Journée mondiale des soins palliatifs, le CHRU de Tours organise, le jeudi 8 octobre 2026 de 9h30 à 16h30, un stand d'information dans le hall d'accueil du bâtiment B1A à l'hôpital Bretonneau.

L'objectif : faire connaître au grand public ce que sont les soins palliatifs, les droits des patients, la formation et le soutien des professionnels.

Au programme : une art-thérapeute ainsi qu'une socio-esthéticienne seront présentes et disponibles pour échanger avec les usagers et les professionnels de santé, au sujet notamment des soins palliatifs, de la fin de vie, de la personne de confiance, des directives anticipées... une occasion de faire connaissance avec deux métiers méconnus qui ont toute leur place auprès des patients en soins palliatifs. Parce qu'en soins palliatifs, soulager ne se résume pas aux traitements médicaux, un soin peut aussi passer par le toucher, la créativité, l'écoute, l'attention portée à son image ou simplement par la possibilité de retrouver un moment de bien-être.

Et aussi... un quizz pour tester vos connaissances !

Cette année, l'Équipe Mobile de Soins Palliatifs 37 propose au public de participer à un quizz WOOLAP sur les soins palliatifs.

>> Rendez-vous sur le site internet du CHRU pour répondre au quizz

Garantir un nouveau droit inscrit dans la loi

Cette journée intervient quelques mois après l'adoption de la loi n° 2026-404 du 26 mai 2026, qui vise à garantir l'égal accès de tous à l'accompagnement et aux soins palliatifs sur l'ensemble du territoire. Publiée au Journal officiel le 27 mai 2026, elle redéfinit ces soins relevant du droit fondamental à la protection de la santé dans le code de la santé publique. La loi prévoit notamment de renforcer l'accès effectif aux soins palliatifs sur l'ensemble du territoire, notamment : dès l'annonce d'une maladie grave, quel que soit l'âge ou le lieu de vie de la personne.

Dans un souci de qualité de la prise en soins individuelle et globale du patient, la loi envisage la formalisation d'un « plan personnalisé d'accompagnement » : évolutif, reposant sur les besoins et volonté du patient et pouvant associer personne de confiance et proche.

L'élaboration du projet de soins sera davantage précoce permettant ainsi une anticipation éclairée des besoins et attentes de la personne en situation palliative. Également la loi renforce l'information sur la personne de confiance et les directives anticipées. Ces deux notions, personne de confiance et directives anticipées, seront justement présentées au public le 8 octobre 2026, à l'occasion de la journée mondiale des soins palliatifs.

L'EMSP37, une équipe de proximité

Le stand sera animé par l'équipe mobile de soins palliatifs d'Indre-et-Loire (EMSP37), rattachée au CHRU de Tours. Équipe pluriprofessionnelle et pluridisciplinaire composée de cinq infirmières, quatre médecins, deux psychologues, une assistante sociale, une secrétaire et une cadre de santé, elle intervient sur l'ensemble du département — à l'hôpital comme au domicile ou en EHPAD — pour soutenir les patients, leurs proches et les professionnelles de santé et médico-sociaux. Ses missions couvrent la prise en charge clinique des personnes, l'accompagnement des proches, la formation des professionnels de santé et la recherche en soins.

En 2025, l'EMSP37 est intervenue auprès de 1 092 patients : 654 à l'hôpital et 438 sur leur lieu de vie, dont 68 en EHPAD. Ses interventions répondent à des demandes très variées telles que : conseils thérapeutiques, aide à la décision éthique, anticipation du projet de soins, soutien psychologique et/ou social, appui et formation des professionnels médicaux et non médicaux, jusqu'aux situations les plus complexes en lien avec l'expression d'un souhait de mourir.

Afin de montrer la dimension globale de l'accompagnement en soins palliatifs, les professionnels de EMSP37 animeront la journée du 8 octobre aux côtés d'une socio-esthéticienne et d'une art-thérapeute. Ces dernières présenteront leur exercice et expertise respectif grâce à des ateliers ouverts au public.

- Légifrance, Loi n° 2026-404 du 26 mai 2026 visant à garantir l'égal accès de tous à l'accompagnement et aux soins palliatifs, JORF du 27 mai 2026 : legifrance.gouv.fr/eli/loi/2026/5/26/2026-404/jo/texte
- Service-Public.fr / Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre), « Loi sur les soins palliatifs : quelles évolutions pour les malades et leurs proches ? », publié le 29 mai 2026 : service-public.gouv.fr/particuliers/actualites/A18930
- AP-HP, Direction des affaires juridiques et des droits des patients, « Loi n° 2026-404 du 26 mai 2026... », juin 2026 : affairesjuridiques.aphp.fr
- CHRU de Tours, EMSP37, brochure de présentation, juillet 2026
- CHRU de Tours, EMSP37, données d'activité 2025